



Choix des manuels et autres ressources numériques pour l'année prochaine

publié le 17/06/2016

Voici ci-dessous une information du DAN, Dominique Quéré, concernant le choix des manuels et autres ressources numériques pour l'année prochaine.

A compléter par l'article <https://www2.ac-poitiers.fr/matrice/spip.php?article722> paru sur le site « usages du numérique éducatif » il y a quelques temps.

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,
Mesdames et Messieurs les inspecteurs,
Chères collègues, chers collègues,

Vous avez été nombreux à solliciter la Délégation Académique au Numérique Educatif (DANE) au sujet de l'acquisition des manuels scolaires et ressources numériques pour la rentrée de 2016.

Une note commune DGESCO/DNE a été récemment adressée aux recteurs pour apporter quelques éléments de précision sur cette question :

1. Manuels scolaires pour tous les élèves.

Les nouveaux programmes de la scolarité obligatoire entreront en vigueur de manière simultanée pour l'ensemble des niveaux du collège (cycles 3 et 4) à la rentrée scolaire 2016. Dans ce contexte, les manuels scolaires sont renouvelés et leur acquisition sera échelonnée sur deux années en fonction des disciplines :

- ▶ à la rentrée 2016, tous les élèves recevront de nouveaux manuels de français, mathématiques et histoire-géographie ; les élèves de cinquième auront également un nouveau manuel de langue vivante 2 et les élèves de sixième un nouveau manuel de sciences ;
- ▶ les autres manuels seront fournis à la rentrée 2017.

Des financements exceptionnels ont été consentis et seront intégrés au titre des crédits pédagogiques pour la rentrée 2016.

Ces dotations ont vocation à permettre l'acquisition de manuels papier, mais donnent aussi l'opportunité de financer l'achat de manuels numériques.

Il est recommandé de s'assurer, au moment du choix des manuels, qu'ils respectent bien la logique de cycle qui a présidé à l'élaboration des nouveaux programmes.

Il faut enfin souligner que les dotations versées aux collèges "Plan Numérique" (30 €/ élève bénéficiant d'un équipement individuel) sont exclusivement destinées à l'acquisition de ressources numériques pédagogiques (animations, bases de données d'exercices, logiciels pour les apprentissages fondamentaux, apprentissage des langues, applications pédagogiques pour supports mobiles, etc.)

Cette dotation spécifique ne concerne que les établissements figurant sur la carte des collèges "Plan Numérique" (site officiel du Plan Numérique)

— > <http://ecolnumerique.education.gouv.fr/carte-des-colleges-numeriques/>

2. Ressources destinées aux enseignants.

Un ensemble de ressources d'accompagnement des nouveaux programmes est actuellement en cours de publication sur Eduscol pour les cycles 3 et 4. Ces ressources couvrent toutes les disciplines, sans oublier les enseignements pratiques interdisciplinaires.

Adoptant des formes très variées (pistes de travail pour la mise en œuvre des programmes, vidéos de situations de classe, podcasts et interviews filmées de chercheurs, travaux d'élèves commentés ...), elles proposent aux équipes des pistes pour :

- ▶ s'approprier l'esprit et les intentions des nouveaux programmes, en repérer les continuités et les nouveautés,
- ▶ définir des programmations et des progressions pédagogiques,
- ▶ identifier les objectifs d'apprentissage, les stratégies d'étayage, les modalités d'entraînement et d'évaluation, en prenant en compte la diversité des élèves,
- ▶ accompagner la construction, la mise en œuvre et l'animation des situations d'enseignement,
- ▶ approfondir leur connaissance des contenus d'enseignement.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan numérique, le MEN met à la disposition de tous les enseignants et des élèves des collèges des banques de ressources numériques comprenant des contenus et des services associés couvrant les cycles 3 et 4 en Français, en Mathématiques, en Histoire-Géographie, en Sciences et en Langues vivantes (Anglais et Allemand pour le cycle 4).

Pour suivre le processus de mise en ligne de ces ressources, vous pouvez vous abonner à la liste de diffusion suivante :

— > <https://liste-diff.adc.education.fr/wws/subscribe/ressources-programmes-2016> 

Ces ressources, proposées gratuitement pendant trois ans sur tout type de support (ordinateur, tablette...) se composent de contenus multimédias, interactifs, en grande partie didactisés et téléchargeables (textes, images, vidéos, sons, animations, jeux sérieux, etc.) et de services associés de création d'activités et de séquences pédagogiques, de suivi et d'évaluation des élèves.

Ces ressources sont structurées selon une logique de cycle, avec des repères de progressivité et des contenus systématiquement indexés.

Un descriptif plus interactif est disponible ici :

Pour les enseignants :

—> <http://ecolenumerique.education.gouv.fr/des-ressources-pour-enseigner-et-se-former/> 

Pour travailler avec les élèves :

—> <http://ecolenumerique.education.gouv.fr/brne/> 

3. Eduthèque

L'Eduthèque est une offre de ressources pédagogiques, en accès réservé aux enseignants, composée des ressources d'une vingtaine d'établissements publics, culturels et scientifiques (Louvre, INA, BnF, INSERM, IGN, Philharmonie de Paris, Centre Pompidou, Château de Versailles, etc.)

Elle autorise une utilisation de ces ressources en ligne ou en téléchargement, pour faciliter la construction de documents pédagogiques et le travail avec les élèves.

L'ensemble des ressources pédagogiques numériques pertinentes pour les activités d'enseignement seront, à la prochaine rentrée scolaire (août 2016), référencées dans un nouveau portail destiné présenter ces ressources et à faciliter les recherches.

Ces informations seront transmises aux RUPN de vos établissements par les chargés de mission de la DANE.

Je me tiens par ailleurs à votre disposition pour apporter tout éclairage complémentaire.

Accompagnement des usages pédagogiques du numérique

Bureau A1020

05 16 52 65 16/07 78 39 46 08

Rectorat de l'académie de Poitiers - DSDEN de la Vienne

22 Rue Guillaume VII le Troubadour

86022 Poitiers cedex

Blog pédagogique :

<https://blogpeda.ac-poitiers.fr/i-cart>

Veille numérique :

<http://www.pearltrees.com/daune>

<https://twitter.com/evevincent26>



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.